

# La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

## En direct des territoires



### COLVERT À COLLIER ROUGE !

**D**ominique PECOT de Saint Paër a eu la surprise de voir son labrador lui rapporter le cadavre d'une cane colvert à collier rouge sur l'Austreberthe le 24 janvier dernier... En l'examinant, il s'est rendu compte que ce collier rouge n'était autre qu'un anneau de plastique bloqué d'un côté sous la langue de la cane et de l'autre derrière sa nuque. Autant dire qu'elle ne pouvait plus du tout s'alimenter et qu'elle a dû mourir de faim après une longue agonie. On peut supposer que c'est en s'alimentant dans l'Austreberthe que l'oiseau s'est enfilé la mandibule supérieure du bec dans cet anneau, partie de bouchon d'un bidon en plastique. La pollution des rivières par les plastiques reste d'actualité... Elle se révèle être parfois un piège mortel pour les canards !

*D. Vestu*

### COMPTAGE DE NUIT 2016.... RÉSULTATS DE L'OUEST

400 kilomètres de circuits, plus de 15 000 hectares recensés, 68 bénévoles, voilà en quelques chiffres le bilan 2016 des comptages de nuit réalisés dans le nord-ouest du département. Saluons encore une fois l'implication des adhérents de GIC et autres chasseurs qui ne comptent pas leur temps pour recueillir des données précieuses pour la bonne marche des plans de gestion. Rappelons que ce travail profite à tous les chasseurs ! Côté résultats, 2016 ne semble pas être un grand cru pour le lièvre dans cette partie du département. En effet, entre Le Havre et Saint Valéry, l'IKA moyen est de 2,8 lièvres, pour environ 40 hectares prospectés. Sur les mêmes circuits l'IKA en 2015 était de 3 individus. Certes la baisse n'est pas spectaculaire, mais depuis quelques années l'IKA reste toujours aussi faible. L'IKA « renard » est quant à lui en baisse avec une moyenne de 0.8 individu par KM contre 1,1 en 2015. C'est positif mais, en valeur brute, cela représente tout de même 1,5 renard adulte avant reproduction pour 100 hectares de plaine !

De grosses disparités... Les densités de lièvres ne sont pas homogènes. En effet l'IKA moyen entre Le Havre et Fécamp est, en moyenne, de 4,5 lièvres, un peu plus de 2,5 entre Fécamp/ Cany-Barville et Bolbec. L'IKA « tombe » à moins de 2 lièvres entre Saint Valéry et Yvetot avec localement des valeurs proches de zéro ! Prochains comptages, au mois de Mars pour les battues de printemps !

*L. Boucher-Noël*





## PERMIS DE CHASSER AVEC L'ESITPA

Les 21 et 27 janvier dernier, 23 élèves de l'ESITPA (école d'ingénieurs en agriculture) ont participé à la formation pratique obligatoire du permis de chasser. Ces candidats ont passé leur examen jeudi 28 et vendredi 29 janvier. 19 candidats ont obtenu avec succès leur examen soit 82,6% de réussite ! Bravo à eux !

B. Bouju

## LA CHASSE C'EST BON POUR LE MORAL !

Chez les chasseurs, l'érosion des effectifs est liée au vieillissement de sa population. Inversement, la pratique de la chasse peut contribuer à améliorer le moral et la santé de ses adeptes les plus âgés ! Une exception qui confirme la règle, celle de Louis DODELIN de Bois Himont, chasseur impénitent depuis l'âge de 16 ans, en plaine comme au bois, notamment en forêt de Maulévrier. Au cours de sa carrière de chasseur, Louis a aligné 60 permis d'affilée avant d'y mettre un terme en 2013, suite au décès de son épouse. Mais la flamme de sa passion pour la chasse n'était pas vraiment éteinte. A la faveur d'une séance de régulation de lapins de garenne organisée par ARCAUX dans le parc du château de Bois Himont, Louis a repris le chemin de la maison de la chasse et de la nature pour y faire valider son permis le 15 janvier dernier... après 2 saisons d'interruption ! Nous avons recueilli à chaud ses premières impressions à l'issue de son retour dans l'univers de la chasse et des chasseurs à 78 printemps : « Je viens de passer une journée formidable, j'y ai pris beaucoup de plaisir et inscrit 3 lapins à mon tableau de chasse. C'est promis, je ne ferai plus d'infidélité à la chasse ; cela m'a vraiment fait beaucoup de bien de retrouver toute cette ambiance avec mes amis ».



D. Vestu

## LECTURE D'AILES : UNE SEANCE POUR VOUS INITIER LE 13 FEVRIER

Dans le cadre du programme national ISNEA/ ANCGE/FNC de collecte et de lecture des ailes de canards en collaboration avec l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau, une séance d'apprentissage à la lecture des ailes d'une demi journée est programmée à la Maison de la Chasse et de la Nature à BELLEVILLE EN CAUX le SAMEDI 13 FEVRIER 2016 (matinée et après-midi si nécessaire en fonction du nombre d'inscrits). Elle sera animée par Claude Bernuzeau, formateur agréé de l'ANCGE, et les techniciens gibier d'eau de la FDC76.

Cette formation est dispensée gratuitement.

Elle est ouverte à tous les chasseurs de gibier d'eau motivés. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible auprès de la Maison de la Chasse et de la Nature.

Contact Valérie FOSSOUL Tél. 02-32-19-50-71 - Email : [chasse@fdc76.com](mailto:chasse@fdc76.com)



D. Vestu

# En direct du pôle REZH'EAU



## UN POINT SUR LES MARES DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Vendredi dernier, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande rendait sa copie concernant l'étude des amphibiens qui a porté sur 300 mares du territoire du parc en 2014-2015. En plus des nombreuses connaissances acquises sur la répartition des différentes espèces de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres, des pistes ont été ouvertes afin de maintenir ce réseau de mares dans le temps. Aurélie Marchalot, chargée de mission Mares et Amphibiens du Parc et Olivier Swift, Herpétologue en charge de cette étude en particulier, ont renouvelé leur remerciement à toutes les personnes qui ont ouvert leur porte et permis la réalisation de cette mission, notamment certains chasseurs des boucles de Jumièges et de Brotonne. Ceux-ci recevront dans les mois à venir les différentes informations qui auront été recueillies sur leur mare.

G. Souverain

## GESTION AGRICOLE DU MARAIS COMMUNAL DE MESNIL SOUS JUMIÈGES

Réunis jeudi 21 janvier 2016 à la mairie de Mesnil sous Jumièges, les membres du pôle REZH'EAU ont fait part de leur proposition de gestion aux 2 agriculteurs désireux de s'investir dans la gestion de cette zone humide. Certains points restent cependant à approfondir pour permettre aux membres de la FDC76 de dresser une estimation des travaux à réaliser.

Parmi les mesures de gestion discutées, la restauration du pastoralisme sur la plus grande partie du marais communal satisfait pleinement les attentes de la commune et l'agriculteur concerné.

P. Levesque



## LOI BIODIVERSITÉ : LA CONTRIBUTION DES CHASSEURS RECONNUE AU SÉNAT

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages vient d'être voté le mardi 26 janvier 2016 au Sénat en première lecture à une très forte majorité, par 263 voix pour, et 32 contre. La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) tient à saluer l'excellent travail des sénateurs de toutes les sensibilités politiques pour aboutir à un texte pragmatique et de bon sens. La FNC a apprécié l'engagement personnel de la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, qui a pris en compte les attentes légitimes des chasseurs, afin que ce texte reste un projet de loi centré sur la biodiversité.

Cliquez sur l'image pour lire le communiqué de la Fédération Nationale des Chasseurs

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Loi biodiversité : la contribution des chasseurs reconnue au Sénat**

**16 jan. 2016**

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages vient d'être voté le mardi 26 janvier 2016 au Sénat en première lecture à une très forte majorité, par 263 voix pour, et 32 contre.

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) tient à saluer l'excellent travail des sénateurs de toutes les sensibilités politiques pour aboutir à un texte pragmatique et de bon sens. La FNC a apprécié l'engagement personnel de la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, qui a pris en compte les attentes légitimes des chasseurs, afin que ce texte reste un projet de loi centré sur la biodiversité.

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages vient d'être voté le mardi 26 janvier 2016 au Sénat en première lecture à une très forte majorité, par 263 voix pour, et 32 contre.